

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 304 C. C. DES SAVANES

Bases exonérées sur délibération : 1 885

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 22 793 983

Bases prévisionnelles d'imposition : 23 040 979

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS

A CAYENNE, le 13 mars 2026

A KARAÏ , le 29 avril 2026

Pour la Direction des Finances Publiques,

GREGORY ROUTARD

Le Président,



 PASCAL RIMANE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 304 C. C. DES SAVANES

COMMUNES	Zone Intercommun. de Percept.	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES	TAUX VOTE	PRODUIT ATTENDU
303 IRACOUBO	02	P	719 116	11,57%	86 078,156
304 KOUROU	02	P	20 706 697	11,57%	247 859,163
312 SINNAMARY	02	P	1 586 826	11,57%	189 923,876
358 SAINT-ELIE	02	P	28 340	11,57%	3 302,306

A CAYENNE, le 13 mars 2026

pour la Direction des Finances Publiques,

GREGORY ROUTARD

A Kourou, le 29 avril 2026

Le Président,



Michael RIMANE